

Programme de formation

MULTIMODALE ADR, IMDG

But de la formation

Acquérir les connaissances nécessaires à l'expédition en sécurité des matières dangereuses par voies routières et maritimes

Objectifs pédagogiques

1. Acquérir les connaissances nécessaires à la gestion en sécurité des transports des marchandises dangereuses
2. Être capable de contrôler la conformité des expéditions par voies routières et par voies maritimes

Pré-requis

Français, lu, parlé, écrit

Type de public

Personne en charge des services logistiques, commerciaux et administratifs
Conducteur en-dessous des seuils du 1.1.3.6
Opérateurs, empoteurs, expéditeurs, destinataires ayant à appliquer et à respecter la réglementation du transport des marchandises dangereuses

Moyens pédagogiques

Présentation Power Point
Supports stagiaire

Sanction de la formation

Feuilles d'émargement par demi-journée
Acquisition de connaissances donnant lieu à la délivrance d'une attestation de formation ADR 1.3 et IMDG

Méthodes pédagogiques

Echange avec le groupe

Durée

7 heures (1 jour).

Programme

Contexte réglementaire

Classification

Identification

Exemptions

Emballage

Exemption 1.1.3.6

Documents de transport

Les formations

Chargement d'engin de transport

Placardage / Signalisation

Equipements

Circulation